

aux gens quelque chose de force. Lorsque j'étais enfant on m'administrait un remède que nous connaissons tous je pense; on le donnait dans une grosse cuiller. Nous l'exécrons, mais nous l'avalions pour être soulagés. Que nous l'aimions ou pas, il nous fallait le prendre. C'était de la contrainte. Il y a d'autres médicaments sur le marché, comme ces petites pilules chocolatées qu'on pourrait prendre plutôt que cette affreuse huile de ricin que vous et moi connaissons si bien. Ce régime de soins médicaux constitue une huile de ricin pour certaines personnes, mais un régime bien conçu pourrait assurer les mêmes résultats.

A mon avis, nous n'avons pas à embrasser le socialisme pour réaliser la justice sociale. En Alberta, nous avons une forme de justice sociale. Même si elle n'est pas parfaite, nombreux sont ceux qui, à mon avis, y obtiennent des soins médicaux appropriés sans avoir à accepter le régime complet qu'offre ce bill. Je le répète, je crois qu'il importe de ne pas introduire dans les status un bill coercitif. De toute façon, il ne sera pas accepté. Que fera le gouvernement? Permettra-t-il aux gens de se soustraire au régime? Ce point n'est pas clair dans le bill. Sauf erreur, ceux qui rejeteront le régime tel quel seront punis d'une façon quelconque.

• (5.50 p.m.)

Au sujet de la contrainte, permettez-moi de souligner que je ne crois pas à l'évaluation des ressources, ayant été témoin d'abus. Je connais des vieillards qui ne peuvent obtenir de soins médicaux s'ils se disent fauchés. Ils ne bénéficient pas des services des médecins s'ils déclarent n'avoir que de minces économies. Avec le régime entièrement obligatoire prévu dans le bill, il ne devrait y avoir aucune évaluation des ressources.

Je proposerais que le gouvernement modifie l'appareil fiscal. Qu'on impose les riches recevant des soins médicaux gratuits. Dieu sait que nous imposons lourdement les contribuables, qui n'ont pas grand'chose à dire. Nos impôts obligatoires devraient suffire à assurer une justice sociale presque absolue, et rendre inutiles d'autres formes de contrainte.

Même si je vais voter pour la mesure, ce n'est pas une perte de temps que de parler de ces questions. Je regrette que les provinces ne se soient pas entendues au sujet de cette question et j'ignore ce qu'elles feront. Il me tarde que l'on s'occupe des vieillards de notre

pays. Le ministre de la Santé, le ministre du Travail, en réalité tous les ministres, ont promis que la Chambre serait saisie très bientôt d'une mesure renfermant la «belle affaire» que vont connaître nos vieillards. Nous allons nous assurer qu'ils vont bénéficier des soins médicaux, me dit-on, et leur obtenir aussi une pension de \$105 par mois.

Comme nous avons énormément de temps pour discuter de l'affaire, je ne vois pas pourquoi on ne peut pas nous dire ce qui va se produire. Si on connaissait le sort réservé aux vieillards, on pourrait s'attaquer au problème l'esprit beaucoup plus en paix, et je pourrais voter avec une conscience beaucoup plus légère pour les mesures comportant un aspect obligatoire. J'accepterai le raisonnement du gouvernement s'il peut me montrer que les gens que je désire aider le plus vont en réalité recevoir de l'aide.

Je ne pense pas qu'il soit cynique de demander des preuves. Si l'on achète chat en poche, il faut s'attendre à en pâtir. Il est bien rare qu'une fois à la maison, on constate avoir fait une meilleure affaire que si l'on avait examiné toutes les possibilités avant d'acheter. Si le régime comporte des dispositions visant à s'occuper de nos vieillards, pourquoi ne pas nous les montrer? Un bon produit ne se cache pas, il se montre. On annonce les aubaines pour attirer les gens. Si une «belle affaire» est réservée aux vieillards, qu'on nous l'indique. Pourquoi faire des mystères?

Sauf erreur, le retard dans l'application de cette mesure s'explique par nos efforts pour enrayer l'inflation. Il faut assurément faire quelque chose, car nos vieillards ne peuvent pas vivre, de nos jours, avec \$75 par mois. Ce ne sera pas le moment dans deux ans de s'occuper de cet état de choses et je ne suis pas du tout convaincu que ce soit le domaine où nous devrions économiser. On a déjà connu des programmes d'austérité. Dans la confusion suscitée par l'application de certaines mesures, on constate parfois que des gens mal renseignés et imprévoyants ont supprimé la distribution des déjeuners aux enfants indiens au nom de l'économie, mais ils s'évertuent à trouver un ministre ou un sous-ministre sur qui en rejeter le blâme. J'en sais quelque chose, car j'ai acquis une expérience personnelle dans l'administration de la justice sociale au Canada. Personne ici, je crois, ne nierait à la réflexion, qu'il faut avant tout s'occuper de nos vieillards. Je veux que cette